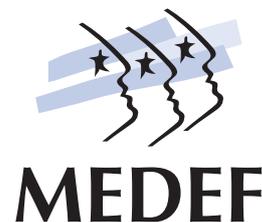


Jun
2012

**Enjeux et conditions
optimales de
déploiement**

Economie numérique



**Les enjeux du numérique dans les
années à venir :**

Quelle ambition pour le MEDEF ?

Analyser

Le numérique : une révolution et des révolutions !

La numérisation des systèmes d'information ont incroyablement changé la société tout au long de ces 20 dernières années : les loisirs, l'accès à l'information, à la culture, la vie quotidienne, les transports ... l'organisation de notre vie dans son ensemble en a été très fortement impactée ! Mais le déploiement de l'économie numérique et de ses usages vont bien au-delà d'une transformation sociétale : ils précipitent l'ensemble de l'économie mondiale au cœur d'un système en mutation profonde dont les conséquences en termes de productivité et de rentabilité, d'organisation du travail, de création de richesses, de définition de règles, sont encore loin d'être totalement appréhendées tant nous ne sommes encore qu'au tout début de ces transformations.

Ces bouleversements induisent de la part de notre appareil de production et de nos entreprises de service, des adaptations sans précédents, souvent initiées par la force des usages et les attentes des clients de plus en plus exigeants quant à l'intégration du numérique dans leur quotidien. Les entreprises ont un intérêt impérieux à répondre à ces mutations par une innovation systématique et « ICT oriented ».

« Le numérique doit aujourd'hui être une priorité pour l'Homme d'Etat comme pour la stratégie d'entreprise car il a déjà suscité une transformation silencieuse de la société et il conditionne à terme la capacité de la nation, de ses institutions et de ses entreprises à être compétitives » (Institut Montaigne- le défi numérique mai 2011).

Selon le Boston Consulting Group, dans une étude récente sur l'économie du Web, la croissance moyenne attendue cette année dans les pays du G20 pour ce pan de l'économie s'élève à 10.8% et le numérique représente une moyenne de 4.1% du PIB de ces pays. En 2016, l'économie liée à l'activité du Web sera de l'ordre de 5.3% (en moyenne) pour l'ensemble des pays concernés. Cependant, des écarts sont constatés lorsque le focus de l'analyse se déplace d'un pays à l'autre et laisse entrevoir une hétérogénéité des situations dont la France ne doit se satisfaire : l'Inde par exemple, affiche une croissance annuelle de son PIB internet de 23%, l'Argentine de 24.3% contre 6.1% seulement pour la France.

Nous devons très rapidement organiser le mouvement visant à inverser la tendance, tout en sécurisant le déploiement d'une économie devenue tributaire du numérique dans sa plus large acception. La France dispose de forces réelles et reconnues à travers le Monde et doit les mobiliser pour sortir de l'ornière : l'Ecole française de mathématique ; une expérience significative dans le déploiement d'activités de pointe, un rayonnement culturel, intellectuel et artistique reconnu ...

Des gains de productivité et de compétitivité à grande échelle et des impératifs d'adaptation pour les entreprises.

Définition du numérique

Selon l'INSEE et l'OCDE le secteur numérique regroupe les entreprises qui produisent et distribuent des biens et des services en ayant intégré le processus de numérisation de l'économie, c'est à dire en ayant opéré la transformation des informations utilisées ou fournies en informations numériques. Dans ces conditions, il paraît alors évident que le numérique ne soit pas un secteur d'activité en particulier mais bel et bien un ensemble de secteurs qui s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication tant en termes de production que d'usages.

Trois catégories d'acteurs émergent alors de cette approche :

- ⇒ le secteur des TIC (matériel et logiciel),
- ⇒ les secteurs utilisateurs de technologies de l'information et de la communication dont les activités préexistaient à l'émergence des TIC,
- ⇒ les activités dont l'existence est entièrement liée à l'émergence des TIC (e-commerce, service en ligne, jeux vidéo ...).

Contexte

Comme toute activité économique et peut-être de façon encore plus saillante, le numérique et donc son déploiement s'inscrivent dans un écosystème. C'est aussi parce que pour le numérique, l'écosystème est extrêmement large qu'on ne peut le considérer comme un secteur d'activité mais avant tout comme un vecteur commun de dynamisation des modèles et des process structurant l'économie contemporaine.

La France s'est, depuis de nombreuses années, engagée dans une démarche volontariste visant à la fois :

- ⇒ au déploiement des réseaux et des infrastructures de circulation des contenus (couverture de 90% du territoire par le haut débit et engagement en cours sur des projets de très haut débit)
- ⇒ et dans l'intégration grâce aux efforts de recherche et d'innovation des entreprises, des informations numérisées dans les processus de production et dans les services.

Pour accompagner et surtout tirer profit de cette inéluctable métamorphose, la France et les acteurs d'influence (économiques, politiques, institutionnels ...) ont un devoir d'implication et surtout d'ambition dans le domaine.

Nous devons donc, de façon coordonnée avec le plus grand nombre, affirmer une vision stratégique, pour exprimer cette ambition qui permettra au pays et à l'Europe de se positionner comme décideurs et non de subir les révolutions que nous imposent quelques leaders déjà bien installés.

Les enjeux économiques du déploiement du numérique dans l'entreprise :

- ⇒ L'intégration des données et informations numérisées de l'entreprise est aujourd'hui un **élément essentiel de notre outil industriel et de la capacité d'innovation des entreprises**. Il s'agit à la fois de l'optimisation de la numérisation des opérations traditionnelles et des données (données sociales, de production, de gestion des stocks, de la relation avec les clients...) mais aussi, la numérisation de l'appareil de production et des différentes étapes de la vie des produits et services, jusqu'à leur commercialisation. Cela concerne toutes les entreprises, de tout secteur d'activité et de toute taille.
- ⇒ Par ailleurs, il est aujourd'hui le **principal facteur de gains de productivité des économies développées** : les investissements dans le domaine sont considérés comme les plus productifs car accroissent la compétitivité de l'ensemble des autres secteurs de l'économie. En France, 12 % des secteurs de l'économie ont été entièrement transformés par le numérique et 60% des autres secteurs ont réalisé des gains de productivité substantiels grâce au numérique. Au dernier trimestre 2011, le développement du numérique contribuait pour un quart à notre croissance. Il est à noter à ce titre que la part du numérique dans la croissance est portée avant tout par l'utilisation des TIC par les entreprises. Parce que les usages grand public ne sont que la « partie émergée de l'iceberg », il est nécessaire de recentrer les politiques publiques en matière de numérique sur la capacité des entreprises à moderniser leur activité en intégrant les process de numérisation des données à plus grande échelle et en les systématisant.
- ⇒ Enfin, le développement de cette **filière, favorable à la croissance l'est aussi à l'emploi** et nécessite une très rapide adaptation des qualifications des jeunes en formation et des salariés qui sont déjà en emploi, de sorte que les estimations de recrutement annoncées dans l'économie numérique puissent être efficacement pourvues :
 - ✓ malgré la crise économique, le domaine des TIC a continué de croître à travers toute l'Europe à un taux annuel de 3% (*Empirica*),
 - ✓ d'ici 5 ans, tous les emplois demanderont des compétences techniques dans tous les secteurs industriels et de services,
 - ✓ alors que l'Union Européenne promeut très largement la société de la connaissance, les emplois se caractérisant par un haut niveau de qualification vont passer de 25 à 31% dans les 10 années à venir (*Prévisions de la Commission européenne*),
 - ✓ l'Europe souffre d'une pénurie croissante de spécialistes des TIC avec un déficit annoncé de 700.000 professionnels en 2015.
- ⇒ Cela étant, un **point de vigilance absolue** est à prendre en considération au risque d'installer l'économie mondiale sur un château de sable d'une incroyable fragilité : dans une économie mondialisée, où le virtuel prend le pas sur le réel il est impératif de sécuriser les activités liées au numérique au risque de provoquer une prochaine crise d'une extrême violence liée à la perte de confiance des acteurs dans les systèmes, à la confiscation de données stratégiques, à la perte de souveraineté des acteurs sur leurs données propres, à la faillites des entreprises et des Etats, qui en perdant leur données perdent en suivant leur pouvoir et leurs actifs.

Des conquêtes à réaliser très vite pour ne pas se laisser distancer.

- ⇒ Le « e » (electronic) ouvre tous les champs du possible et façonne l'économie et la société de demain : e-learning ; e-santé ; e-commerce ; e-paiement ; e-travail ; e-administration ...
- ⇒ L'évolution du « e » vers le « m » (mobile) comme grande tendance affectant aujourd'hui les activités de commerce (on parle ainsi du « m-commerce » comme une des transformations les plus marquantes de l'activité du web du moment).
- ⇒ La mutation des données, des services et des usages vers le Cloud-computing.
- ⇒ Demain il faudra traiter l'open data, le big data, les supercalculateurs et explorer très vite le champ de la simulation (réalisation virtuelle des tests avant le lancement de produits ou de process innovants), autre vecteur de gains de productivité à venir.

Les conditions du succès :

- ⇒ **Un Etat qui joue le jeu** : l'administration électronique ne doit pas être envisagée comme une fin en soi mais bien comme le moyen, d'une part de rendre l'administration plus simple et plus efficace pour l'entreprise mais aussi comme un levier d'entraînement pour accélérer la bascule des entreprises vers l'économie numérique. *Exemple* : au Canada ou en Finlande, l'administration électronique a été le moteur de la transformation des usages de l'entreprise et le lieu de toutes les expérimentations (télétravail, open data, green IT ...), alors que le modèle français tend encore trop souvent à exempter son administration des obligations imposées aux entreprises.

Par ailleurs, l'Etat-client a aussi un moyen de soutenir les entreprises productrices de technologies tout en soutenant les efforts d'innovation notamment par le biais des investissements et des commandes publiques.

- ⇒ **Des infrastructures adaptées** : les entreprises françaises doivent pouvoir bénéficier d'une meilleure qualité de service se traduisant par des garanties spécifiques, de débit ou de délais de latence. Le déploiement du très haut débit est un enjeu en terme de compétitivité car c'est un facteur de réduction du temps passé dans la circulation et le traitement des données numérisées et donc un facteur de réduction des coûts et d'attractivité globale de ces technologies.
- ⇒ **Une sécurité sans faille** : les processus économiques reposent de plus en plus sur la numérisation des données de l'entreprise, les pratiques du « BYOD » (bring your own device) et la mobilité des salariés dans leur quotidien professionnel s'intensifient, générant de fait des risques accrus de pertes, de fuites ou de piratages des informations traitées par les acteurs économiques. Aussi, la maîtrise de la sécurité des données est un enjeu crucial de la construction d'un environnement de confiance dans lequel l'entreprise ira puiser ses gains de productivité. Si l'on prend pour exemple le déploiement du Cloud computing, la sécurité, en France en tout cas, demeure aujourd'hui un des freins majeurs à son développement qui pourtant offre agilité et adaptabilité aux entreprises (ajustements possibles des structures et services en fonction des variations de l'activité informatique) et à des coûts modulables

(prévisibilité des coûts grâce à la facturation à l'usage). Par ailleurs se pose aussi la question de l'hébergement des données de l'entreprise et du droit de regard (ou non) que se donne le pays ou l'hébergeur.

- ⇒ **Une éducation aux usages et aux outils** : le déploiement du numérique ne peut se faire sans une nécessaire éducation aux pratiques et aux usages. Aujourd'hui les « natifs du net » ont certes une longueur d'avance sur ceux qui découvrent au fil de l'eau (ou de leur activité professionnelle) les potentialités du numérique, mais ils ne sont pas pour autant mieux éduqués aux risques. Pour prévenir le creusement d'un fossé numérique (quelle que soit la ligne de clivage : générationnelle, accès au haut débit, occasion de consommation ...), l'Etat doit généraliser la formation des individus à l'utilisation du numérique. Celle-ci doit concerner autant l'apprentissage des outils que les problématiques sociétales liées aux usages. Le vecteur « formation » est fondamental pour la dynamisation de l'économie numérique et l'intégration du numérique dans le quotidien des acteurs économiques (individus, entreprises, administration).
- ⇒ **Des qualifications adaptées et adaptables** : assurer la formation et la montée en qualification des salariés qui seront recrutés demain dans une économie transformée est un impératif immédiat pour nos sociétés et pour la France en particulier. La France dispose d'atouts dans le domaine de la formation (grandes écoles, Universités autonomes, Ecole française de mathématiques, écoles de design et de graphisme de grande renommée) et doit focaliser ses politiques éducatives pour les renforcer et les hisser au plus haut niveau, au service en particulier de sa compétitivité économique dans le domaine du numérique. D'autre part, la filière numérique emploie en France 1.5 million de personnes avec un besoin constant de nouveaux recrutements. Certains acteurs de la filière constatent d'ores et déjà des difficultés pour trouver les compétences répondant à leurs besoins.

Les ambitions du MEDEF

Le MEDEF tient à jouer un rôle de premier plan dans l'adoption du numérique par l'économie et par la société dans son ensemble car les deux sont bel et bien indissociables dans cet écosystème.

Le MEDEF se donne aujourd'hui pour objectif de mobiliser les acteurs de l'innovation et de la diffusion numériques, afin de mener à plusieurs, dans la complémentarité des expertises et des réseaux, les bons combats, ceux qui nous permettront de construire l'environnement optimal au développement de nos entreprises dans une économie numérisée, sécurisée et porteuse d'opportunités comme jamais.

Pour ce faire, le MEDEF veillera comme il le fait depuis déjà plusieurs années :

- ⇒ à la mise en place d'un environnement réglementaire favorable à la création des contenus, à la diffusion des biens matériels et immatériels et à l'équité fiscale entre les acteurs de l'échiquier international,
- ⇒ à la pérennisation des dispositions fiscales encourageant l'innovation et la création d'entreprises dans le domaine du numérique,

- ⇒ à ce que les entreprises puissent bénéficier de conditions d'emprunt facilitant les investissements dans la numérisation des données et des activités,
- ⇒ à ce que les problématiques de formation des futurs salariés prennent en compte les besoins qualitatifs et quantitatifs des entreprises,
- ⇒ à ce que les acteurs (consommateurs, utilisateurs privés ou publics, entreprises) évoluent dans un environnement numérique de confiance et sécurisé, qu'ils puissent s'approprier naturellement,
- ⇒ à ce que le gouvernement investisse massivement dans le déploiement du très haut débit pour tous.